



APPEL À CONTRIBUTIONS

« PREMIÈRES ASSISES DE LA MARCHÉ EN VILLE »

17 SEPTEMBRE 2021 À MARSEILLE
PRÉSENTIEL ET À DISTANCE

Les premières **Assises de la marche en ville** favoriseront les échanges d'expériences, la présentation de réalisations et d'innovations capables d'enrichir le quotidien de tous ceux qui peuvent développer la marche dans nos villes et faciliter la vie du piéton. Au moment où un grand nombre d'initiatives sont prises (urbanisme tactique, innovations numériques...), elles permettront également de tracer les perspectives d'une politique nationale ambitieuse de développement de la marche.

QUI ORGANISE ?

Ces Assises sont organisées par le collectif Place aux piétons (FFRandonnée, Rue de l'Avenir et 60 Millions de Piétons), avec le soutien de l'ADEME, du Ministère chargé des sports, et de nombreux partenaires réunis au sein de son comité de pilotage.

DATE ET LIEU

Les premières Assises de la Marche en Ville se dérouleront :

- En présentiel dans l'hôtel du département des Bouches-du-Rhône - Marseille (100 personnes à confirmer en fonction des règles sanitaires)
- Et à distance (2 000 personnes connectées attendues).

APPEL À CONTRIBUTIONS

Toutes les propositions de contributions seront examinées. Sont particulièrement attendues les communications qui ont pour objectif de :

- Proposer des initiatives, des solutions, des projets qui illustrent des avancées concrètes
- Mettre en scène des pratiques, démontrer des réalisations, mettre en évidence des usages
- S'intéresser aux dynamiques profondes qui inscrivent les territoires sur le long terme au regard des mutations, des exigences et des objectifs de résilience, d'inclusion et de durabilité
- Se faire la vitrine de l'innovation territoriale sous toutes ses formes

La sélection des communications sera effectuée par un comité scientifique. Ce comité sélectionnera également les propositions qui, sans être retenues pour une présentation en atelier ou en plénière, présentent un intérêt pour le développement de la marche. Toutes ces communications seront publiées sur le site de la manifestation et consultables une année.



CALENDRIER

- **Délai de réception des propositions** : jusqu'au 25 Juillet 2021
- **Lien pour déposer une contribution** : [Suivre ce lien Formulaire](#)
- **Confirmation des décisions du comité scientifique** : 1^{er} Septembre 2021

FORME DES CONTRIBUTIONS

- En présentiel ou à distance sous forme de communication orale (10') appuyée de supports visuels (10 diapos environ) ou de vidéos (interventions à distances ou enregistrées possibles)
- Dans le cadre de la partie virtuelle des assises (site internet de la manifestation) sous forme de posters (infographies), documents à télécharger, vidéos enregistrées, liens vers des sites...

STANDS VIRTUELS

Les Assises de la marche en ville souhaitent mettre en avant des initiatives, produits et innovations propres à développer la pratique de la marche et à faciliter l'action des pouvoirs publics. Toute entreprise et organisation concernée pourra le faire à travers des stands virtuels. Ces derniers permettront de présenter des actions de communication spécifiques en direction des participants et auditeurs (modalités et inscription sur demande : adurand@ffrandonnee.fr)

THÉMATIQUES

Seront particulièrement appréciées des communications s'inscrivant dans les thématiques retenues pour les 6 ateliers suivants. Cette liste n'est pas limitative. Toutes les contributions seront étudiées et pourront être retenues

ATELIER 1 :

Aménager la ville accueillante : Quels aménagements pour ménager le piéton ?

Circulations piétonnes, signalétique, communication, végétalisation, protections contre les aléas climatiques, création d'itinéraires, valorisation de la ville comme un musée hors les murs, redynamisation des centres villes... **Comment prendre soin des piétons ? Protéger les plus fragiles ? Quelles solutions ? quels retours d'expériences ? Quelles aménités des espaces urbains ?**

ATELIER 2 :

Pour une culture de la marche, changer nos comportements de manière durable.

La marche c'est l'autonomie de chacune et chacun, c'est combiner effort physique, découverte des lieux, détente de l'esprit et exploration, c'est aussi faire le plein des sens. Marcher c'est une compétence qui s'acquiert à l'école et tout au cours de la vie. Qui demande des actions d'encouragement. Développer une culture de la marche c'est donner leur place aux touristes, aux piétons sportifs, marcheurs, joggeurs, ...

ATELIER 3 :

Marcher c'est se déplacer

La marche est un mode de déplacement à part entière. Elle favorise les transitions entre modes de transport différents et doit être prioritaire en tous lieux, y compris aux abords des villes, souvent démunis de trottoirs... Comment mettre en œuvre la généralisation de la limitation de la vitesse à 30 km/h dans les zones urbaines, la réduction de l'offre de stationnement, la suppression du transit automobile dans les quartiers, les zones de rencontres ? Quelles innovations pour favoriser la marche ? Quel entretien des espaces publics ?

ATELIER 4 :

Les enjeux sociétaux de la marche : lien social, santé et l'économie.

La marche, des enjeux de santé, de revitalisation des centres villes, de lien social. La marche c'est une manière de conforter le sentiment d'appartenance avec le territoire. Seront aussi abordés les enjeux climatiques et de la ville résiliente.

ATELIER 5 :

Comment associer les marcheurs aux décisions qui les concernent ?

Avec les habitants ! Ce sont eux qui connaissent le mieux ce qu'il faut faire et ce qu'il convient de transformer. Comment faire remonter leurs idées et propositions ? s'appuyer sur leur expertise ? « Démarches participatives », « marches exploratoires », « classes-promenades » qui permettent d'expertiser les ménagements et de remédier à leurs insuffisances, structures participatives préfigurant celles qui sont créées par la loi LOM. Quels enjeux pour les associations représentatives ? Quelle organisation mettre en œuvre au sein de la collectivité ?

ATELIER 6 :

La marche pour reconquérir les territoires urbains et périurbains.

Comment changer radicalement notre manière de fabriquer la ville ? Comment passer d'une ville de l'automobile à une ville piétonne ? Evolution ou rupture ? Quelles stratégies mettre en œuvre pour que les évolutions soient comprises, attendues, souhaitées ?

ACTES DU COLLOQUE

À l'issue du colloque les actes et communications seront accessibles pendant un an via un site internet dédié et les sites des organisateurs selon les modalités de l'Open Data.

DÉPOSER UNE COMMUNICATION

[CLIQUER ICI](#)



EN SAVOIR PLUS

Denis Cheminade

dcheminade@ffrandonnee.fr

0607827232

[Lien vers le dossier de presse](#)

CO-ORGANISATEURS



EN PARTENARIAT AVEC



LES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE

